

Droit fiscal

des bénéfiques. Le budget n'a pas suffisamment tenu compte de la détérioration de la position commerciale du Canada. L'année dernière, notre déficit commercial est passé à 9.5 milliards de dollars alors qu'il n'était que de 6.6 milliards en 1973. Nos barrières tarifaires et les concessions fiscales accordées aux industries de fabrication et de transformation n'ont pas suffi à renverser la situation. Notre position commerciale serait toutefois encore plus grave si nous n'avions enregistré un excédent de 5.5 milliards de dollars l'année dernière pour les matières premières. L'année dernière, la balance commerciale pour le pétrole était excédentaire de 1.5 milliard de dollars. Selon de récentes prévisions, notre déficit commercial net pour les produits pétroliers se chiffrera à 750 millions de dollars cette année. Pourtant, le gouvernement a pour politique d'infliger une taxe punitive à l'industrie du pétrole et du gaz et de ralentir les activités de prospection de pétrole et de gaz alors qu'il faudrait, au contraire les augmenter de beaucoup.

En présentant son budget, le gouvernement fédéral a décidé de jouer double jeu sur le plan économique afin de faire lâcher prise aux provinces, surtout celles de l'Ouest, dans le domaine de l'imposition des ressources. A brève échéance, nous ne pouvons qu'y perdre. Tout le pays va sans doute y perdre. Les forces extérieures réduisent la demande à l'égard de nos ressources. Le commerce avec le Japon n'augmente pas comme l'espéraient les experts qui prévoyaient une augmentation de 1 million de dollars dans nos échanges commerciaux avec ce pays. Le Japon veut réduire de 30 p. 100 ses achats de cuivre canadien. Or le cuivre est le produit que nous exportons le plus au Japon. Le Canada n'est plus considéré comme un fournisseur sûr de colza et de produits agricoles à cause des grèves et des difficultés de transport; nous allons perdre des marchés. Nous avons toujours eu tendance à croire que nos richesses naturelles se vendraient toujours à un prix élevé et seraient toujours largement demandées. Mais le prix élevé de nos richesses naturelles sur les marchés mondiaux est probablement et, de loin, le résultat de la dévaluation de notre monnaie.

Le budget n'a pas tenu compte des difficultés que rencontrent nos exportateurs sur les marchés extérieurs. De plus, le ministre des Finances (M. Turner) a refusé d'accéder à la demande de l'opposition et de réduire, même modestement, l'impôt sur le revenu. Cette mesure aurait laissé plus d'argent à la disposition des salariés et aurait provoqué une augmentation de la demande de biens durables, dont la vente se ralentit. Elle aurait également stimulé la vente d'automobiles et d'accessoires, dont la demande n'est pas très soutenue non plus. De plus, une modeste réduction de l'impôt sur le revenu atténuerait la tendance du gouvernement à dépenser et à créer de nouveaux programmes. Elle aurait stimulé l'épargne, si importante pour notre économie. Elle aurait constitué une sorte d'assurance contre l'inflation qui, selon certaines prévisions, augmentera de façon appréciable à la fin de l'année.

Le budget est orienté dans la mauvaise direction. Il faudrait donner aux producteurs une plus grande latitude fiscale pour qu'ils puissent réinvestir et contribuer à une expansion plus efficace et plus marquée. Le gouvernement a déjà pris des mesures de ce genre en faveur des fabricants, mais il n'a pas permis la même efficacité à ceux qui exploitent les richesses naturelles. Les gouvernements, fédéral et provinciaux, ont trop lourdement taxé les richesses naturelles. Ils ne se sont pas rendu compte qu'une bonne partie du prétendu accroissement des profits était simplement due à l'inflation. C'est peut-être désa-

gréable à entendre, mais si pénible que ce soit, nous devons le savoir. En tant que nation, nous serions stupides de compter sur l'industrie de fabrication pour nous assurer un niveau de vie élevé—dû au commerce extérieur. Que cela nous plaise ou non, le budget n'a pas encouragé les industries primaires du Canada, y compris l'agriculture, l'industrie forestière et les richesses naturelles.

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: Le vote porte sur l'amendement à la motion principale proposé par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les non l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur adjoint: Qu'on appelle les députés.
(L'amendement de M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles), mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 18)

POUR

Messieurs

Alkenbrack	Fraser	McGrath
Allard	Friesen	McKenzie
Andre	Gilbert	Muir
(Calgary-Centre)	Gillies	Munro
Baldwin	Hamilton	(Esquimalt-Saanich)
Bawden	(Qu'Appelle Moose Mountain)	Murta
Beatty	Hamilton	Neil
Beaudoin	(Swift Current-Maple Creek)	Nystrom
Benjamin	Hargrave	O'Sullivan
Brewin	Hnatyshyn	Paproski
Brisco	Hogan	Patterson
Broadbent	Holmes	Peters
Cadieu	Howie	Reynolds
Caouette	Huntington	Ritchie
(Villeneuve)	Hurlburt	Roche
Clark	Jarvis	Rodriguez
(Rocky Mountain)	Jelinek	Rynard
Clarke	Johnston	Saltsman
(Vancouver Quadra)	Kempling	Schellenberger
Coates	Knowles	Scott
Cossitt	(Winnipeg-Nord-Centre)	Skoreyko
Crouse	Korchinski	Smith
Darling	La Salle	(Churchill)
Dinsdale	MacDonald (M ^{lle})	Stanfield
Dionne	(Kingston et les Îles)	Stevens
(Kamouraska)	MacKay	Stewart
Douglas	MacLean	(Marquette)
(Nanaimo-Cowichan-Les Îles)	Macquarrie	Towers
Elzinga	Marshall	Wagner
Epp	Masniuk	Wenman
Fairweather	McCleave	Whiteway
Firth		Whittaker
Forrestall		Wise
Fortin		Wooliams
		Yewchuk—87.

CONTRE

Messieurs

Abbott	Béchar	Campbell (M ^{lle})
Allmand	Bégin (M ^{lle})	(South Western Nova)
Anderson	Blaker	Campbell
Andras	Blouin	(LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul)
(Port Arthur)	Boulanger	Chrétien
Andres	Breau	Clermont
(Lincoln)	Buchanan	Collenette
Appolloni (M ^{me})	Bussièrès	Comtois
Baker	Caccia	Condon
(Gander-Twillingate)	Cafik	